

15^e Congrès RIODD [30 septembre -2 octobre 2020]

Appel à communications dans la session **Entrepreneuriat : Croissance et/ou Scalabilité Durable – un oxymore ? (doc B)**

Adresse d'envoi de la proposition : riodd2020-croissance@umontpellier.fr

Titre de la session :

Entrepreneuriat : Croissance et/ou Scalabilité Durable – un oxymore ?

Responsable(s) de la session :

Vincent LEFEBVRE (Audencia Business School, Business & Society) – vlefebvre@audencia.com
Natalia VERSHININA (Audencia Business School, Business & Society) – nvershinina@audencia.com
Sébastien RONTEAU (Audencia Business School, Business & Society) – sronteau@audencia.com
Karen DELCHET-COCHET (ISC Paris) - karen.delchet-cochet@iscparis.com

Présentation de la session

(français ou anglais ; 500 mots max + références bibliographiques 15 max)

Le projet ou la phase de (forte) croissance et de scalabilité des nouvelles entreprises ou nouvelles organisations est une des phases du processus entrepreneurial les moins étudiées, en particulier si l'on s'intéresse à la question : comment la croissance s'est mise en place (Gilbert, McDougall, and Audretsch 2006). Prendre cette phase en compte dans une perspective RSE et développement durable serait pourtant crucial car c'est dans le développement et l'implémentation que la durabilité et la responsabilité sont engagées et trouvent leurs ancrages. Si dans les phases amont la prise en compte de la RSE est un vrai catalyseur créatif dans la conception d'un projet entrepreneurial (Lefebvre and Radu-Lefebvre 2012), qu'en est-il en phase de croissance et comment l'entrepreneur s'en empare-t-il ?

La littérature en entrepreneuriat offre différents courants. Dès qu'il s'agit de prendre en considération la responsabilité sociale des entreprises ou le développement durable dans le champ de l'entrepreneuriat, c'est la finalité de l'organisation créée qui prédomine en lieu et place d'une prise en considération systématique des dimensions de la RSE ou du Développement Durable dans le processus entrepreneurial dans sa globalité. L'entrepreneuriat social se définit ainsi davantage en opposition à l'entrepreneuriat traditionnel, la finalité lucrative s'opposant à la finalité sociale (Peredo and McLean 2006). De son côté, l'entrepreneuriat durable se « focalise sur la préservation de la nature, le soutien à la vie, et la communauté en poursuivant des opportunités susceptibles d'amener la création de nouveaux produits, processus et services générant des gains (...) économiques et non-économiques, des gains individuels, pour l'économie et la société » (Shepherd and Patzelt 2011, 137). Cependant, le concept reste émergent et a reçu davantage d'intérêt par la dimension durable que la dimension entrepreneuriat (Sarango-Lalangui, Santos, and Hormiga 2018).

Nous proposons aux auteurs désireux d'assumer pleinement l'intégration théorique de la RSE et du développement durable à l'entrepreneuriat de le prendre en compte au travers du processus entrepreneurial ou intrapreneurial dans sa globalité en se focalisant sur la phase la plus contre-intuitive : celle de croissance et la scalabilité à vocation durable (Bergin 2001).

3 grandes questions peuvent-être adressées pour cette session :

- Qu'est-ce que la (forte) croissance / scalabilité durable en entrepreneuriat ?
- Les écosystèmes sont-ils adaptés à la (forte) croissance / scalabilité durable portés par des entrepreneurs ?
- Quel(s) est/sont les processus en jeu ? Quelles sont les pratiques spécifiques et comment les soutenir ?

Keywords: sustainable entreprepreneuring, sustainable growing, ecosystems for sustainable growth, sustainable scalability

- Bergin, Richard Jeffrey. 2001. "Venture Design, Scalability and Sustained Performance." *Academy of Management Proceedings* 2001 (1): A1–A5. doi:10.5465/apb.2001.6133855.
- Gilbert, Brett Anitra, Patricia P. McDougall, and David B. Audretsch. 2006. "New Venture Growth: A Review and Extension." *Journal of Management* 32 (6): 926–950. doi:10.1177/0149206306293860.
- Lefebvre, Vincent, and Miruna Radu-Lefebvre. 2012. "Integrating Corporate Social Responsibility at the Start-up Level: Constraint or Catalyst for Opportunity Identification?" *International Business Research* 5 (7). doi:10.5539/ibr.v5n7p17.
- Peredo, Ana María, and Murdith McLean. 2006. "Social Entrepreneurship: A Critical Review of the Concept." *Journal of World Business* 41 (1): 56–65. doi:10.1016/j.jwb.2005.10.007.
- Sarango-Lalangui, Paul, Jane Santos, and Esther Hormiga. 2018. "The Development of Sustainable Entrepreneurship Research Field." *Sustainability* 10 (6): 2005. doi:10.3390/su10062005.
- Shepherd, Dean A., and Holger Patzelt. 2011. "The New Field of Sustainable Entrepreneurship: Studying Entrepreneurial Action Linking 'What Is to Be Sustained' With 'What Is to Be Developed.'" *Entrepreneurship Theory and Practice* 35 (1): 137–163. doi:10.1111/j.1540-6520.2010.00426.x.

Instructions aux auteurs

Types de soumissions acceptées :

- papiers longs (papiers complets)
- papiers courts (3 000 mots max., sous-rubriques imposées : Introduction/Objectifs (500 mots max.) ; Revue de littérature (500 mots max.) ; Approche/méthodologie (500 mots max.) ; Résultats (500 mots max.) ; Discussion (500 mots max.) ; Implications et limites (500 mots max.).

Les auteurs sont invités à suivre les normes de présentation suivantes :

- En Microsoft Word format A4-;
- Interligne 1,5 incluant les notes bibliographiques (en interligne simple) ;
- Police : Times New Roman, corps 12 points ;
- Titres et sous-titres en caractères gras, numérotés sous la forme 1, 1.1 et 1.1.1. ;
- Numérotation des pages au centre et en bas de page ;
- Marges haute, basse, droite et gauche de 2,5 cm ;
- Références bibliographiques rappelées en fin de document ;
- Noms des auteurs référencés dans le corps du texte entre parenthèses et suivis de l'année d'édition.

La proposition de communication sera structurée comme suit :

- Titre (en français et anglais)
- Auteurs (Prénom, NOM, établissement, laboratoire, email)
- Résumé (français ou anglais – 300 mots max)
- Texte de la communication (papier court ou long)

Calendrier

15/04/2020 : réception des communications (papiers courts – max 3000 mots – ou longs)

02/06/2020 : notification aux auteurs

01/07/2020 : réception des papiers révisés, courts ou longs, dans leur version définitive